



NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

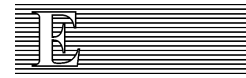
*Vingt-neuvième réunion du Comité d'experts*



COMMISSION DE L'UNION  
AFRICAINNE

*Cinquième réunion du Comité d'experts*

Réunion du Comité d'experts de la troisième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique



Distr.: Générale  
E/ECA/COE/29/1/Add.1/Rev.6  
AU/CAMEF/EXP/AG(V)/Rev.6  
Date: 24 mars 2010

*Lilongwe (Malawi)  
25 – 28 mars 2010*

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

## Projet d'ordre du jour annoté

*Thème: Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique*

### 1. Ouverture de la réunion

La séance d'ouverture sera présidée par le Président du Bureau sortant du Comité d'experts, jusqu'à l'élection du nouveau Bureau. Les déclarations d'ouverture seront prononcées par:

- *M. Hany Kadry Dimian, Président du Bureau sortant et Vice-Ministre des finances de la République arabe d'Égypte*
- *M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques, Commission de l'Union africaine*
- *M. Abdoulie Jannah, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique*
- *S.E. M. Ken Kandodo, Ministre des finances de la République du Malawi*

### 2. Élection du Bureau

La composition du nouveau Bureau sera annoncée à l'issue de consultations entre les chefs de délégation. Le Bureau se composera de cinq membres - un président, trois vice-présidents et un rapporteur - élus conformément au principe de la représentation géographique équitable. Le nouveau Président fera une brève déclaration et dirigera les débats jusqu'à la fin de la réunion. La composition des deux derniers bureaux, ainsi que des propositions pour le prochain Bureau, sont annexées au présent projet d'ordre du jour annoté.

### 3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité sera invité à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail, avec les modifications éventuellement jugées nécessaires.

#### **4. Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera les derniers développements économiques et sociaux en Afrique. L'exposé mettra en lumière les récentes évolutions de l'économie mondiale et leurs répercussions sur le continent, par l'analyse des tendances économiques régionales et sous-régionales, notamment en matière de développement social, et des perspectives de croissance du continent pour 2010. Il examinera également les initiatives et les options politiques sous-jacentes visant à faire face aux problèmes nouveaux et aux défis à long terme. Cette présentation sera suivie d'une discussion générale sur les grandes questions d'orientation et les recommandations qui y auront été exposées. [L'aperçu se fondera sur le *Rapport économique sur l'Afrique 2010*.]

#### **5. Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera un rapport intermédiaire sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, qui mettra notamment en exergue les contraintes et les problèmes principaux. Cet exposé s'appuiera sur les résultats des travaux de recherche et d'analyse récents menés conjointement par la Commission de l'Union africaine et la CEA pour dresser une évaluation qualitative et quantitative des progrès en matière d'intégration dans divers secteurs. Il sera suivi d'un débat général sur les questions clefs soulignées par le secrétariat, dont l'objectif sera de dégager des politiques et des stratégies visant à accélérer le processus d'intégration.

#### **6. Examen régional africain des progrès accomplis en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et Position commune africaine sur les OMD**

Le secrétariat présentera un rapport intérimaire sur les OMD en Afrique et la Position commune africaine sur les OMD. Le PNUD fera également un bref exposé sur les progrès accomplis vers la réalisation des OMD en Afrique. L'un et l'autre mettront en lumière les progrès accomplis en Afrique par rapport aux huit objectifs des OMD, notamment les difficultés rencontrées et les mesures et les actions requises pour les atteindre avant la date butoir de 2015. Ils seront suivis d'un débat général et de la mutualisation d'expériences de pays relatives aux politiques et aux programmes visant la réalisation des OMD. Les résultats de cet examen seront intégrés à l'examen décennal mondial des OMD par l'Assemblée générale, prévu pour septembre 2010.

#### **7. Suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union africaine, notamment la réunion annuelle conjointe de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de 2009**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le secrétariat présentera de courts exposés sur un certain nombre de questions de politique sectorielle dans lesquels il rendra compte de la suite donnée aux conférences régionales et internationales, y compris aux décisions de la Conférence des ministres de 2009. Le Comité examinera ces questions et recommandera la voie à suivre. Les rapports de situation permettront aux États membres de faire le bilan des progrès accomplis et de recenser les domaines où ils ont dévié, ainsi que de réfléchir aux recommandations qui y sont formulées à leur intention et d'en débattre. Les rapports suivants seront présentés:

- *Rapport sur les conclusions de l'examen régional africain des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010 ;*
- *Rapport de situation sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur le financement du développement ;*
- *Rapport de la dixième réunion du Mécanisme de consultation régional des organismes et des organisations des Nations Unies opérant en Afrique, en appui à l'Union africaine (UA) et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ;*
- *Le changement climatique et le développement ;*
- *Rapport intérimaire sur la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou sur l'emploi et la réduction de la pauvreté (2004) et d'autres engagements similaires ;*
- *Stratégie pour l'harmonisation des statistiques et la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique.*

#### **8. Présentation et examen du thème de la Conférence: *Promouvoir une croissance forte et durable pour réduire le chômage en Afrique***

Le secrétariat présentera brièvement le thème de la Conférence en s'appuyant sur le document de synthèse et les autres documents d'information s'y rapportant. L'exposé sera suivi d'une discussion générale. Ces derniers porteront en particulier sur les liens entre la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté, ainsi que sur les stratégies de création d'emplois reposant sur les enseignements tirés de réussites obtenues dans divers pays, d'Afrique et d'ailleurs. La séance permettra également d'évaluer la croissance régionale et sous-régionale d'ensemble, les principales sources de croissance et l'impact des récentes crises économique et financière mondiales, ainsi que de définir, à partir des expériences régionales, sous-régionales et nationales spécifiques, des stratégies et des approches pour accélérer la croissance d'ensemble en Afrique. La discussion aidera les pays africains à réorienter leurs stratégies de développement afin qu'ils puissent non seulement réagir aux impacts à court terme des récentes crises économique et financière mondiales, mais aussi réaliser une croissance forte et durable pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

#### **9. Questions statutaires**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission de l'Union africaine et le secrétariat de la CEA présenteront des exposés sur diverses questions statutaires concernant leurs activités et leurs organes subsidiaires respectifs. Le Comité devra examiner ces questions et soumettre à la Conférence des recommandations au sujet des nouvelles orientations et activités à envisager. Cette année, le Comité sera saisi des rapports et des questions statutaires ci-dessous:

- *Présentation et examen du Rapport annuel de la CEA de 2010*
- *Projet de programme de la CEA pour la période biennale 2012-2013 et Plan d'activité de la CEA pour la période 2010-2012*
- *Rapport sur l'exécution des programmes de la CEA pendant la période biennale 2008-2009*
- *Note du Secrétaire exécutif sur les changements récemment apportés à l'organisation du secrétariat de la CEA*

- *Rapport d'évaluation externe indépendante sur les bureaux sous-régionaux de la CEA*
- *Rapport sur le repositionnement de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP)*
- *Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et du premier plan d'action communs Afrique-Union européenne*

#### **10. Questions diverses**

Les membres du Comité pourront soulever d'autres questions qui n'auraient pas été couvertes pour les points susmentionnés.

#### **11. Examen et adoption du projet de rapport du Comité d'experts et des projets de résolution**

Le Comité examinera et adoptera un projet de rapport contenant ses principales recommandations et des projets de résolution fondés sur l'ordre du jour de la réunion, qui sera présenté à la Conférence des Ministres.

#### **12. Clôture de la réunion**

Le Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine et le Secrétaire exécutif de la CEA feront de brèves observations finales, puis le *Président du Bureau du Comité d'experts*, après avoir présenté une synthèse des principaux résultats des délibérations, prononcera la clôture de la réunion.